



EXTENSION CÔTIÈRE OU FLUVIALE

Ce forfait comprend :

- Frais d'inscription,
- Fournitures pédagogiques,
- Cours de code en salle,
- 1 présentation à l'épreuve théorique côtière ou fluviale.

200 € TTC *

Tarif valable jusqu'au 31/03/2020.

Nos contrats ont une validité de 12 mois pour la théorie.

* Hors timbres fiscaux

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)
- 1 photocopie de votre permis bateau
- 1 visite médicale
- 1 timbre fiscal **version numérique** de 38€

Horaires Bureau

Du Lundi au Vendredi de 14h à 19h

Le Samedi de 9h à 12h